

appam'AMAP

- Compte rendu de réunion du bureau élargi - Mercredi 26 mai 2010



Présents :

Odile Galais
Laurent Festaz
David Gaillard
Bert Jan
Chantal Roux
Claire Pasco
Thierry Malige

Excusés :

Alice Desfaudais
Irène Baïche
Bart De Smet
Nicole Chaudet
Manue Gayraud
Jean-Louis Demachy

Ordre du jour

- Le futur local de l'appam'AMAP
- Ouverture d'un compte en banque
- Les légumes
- Les fruits
- Autres produits
- Le projet photovoltaïque de la Tour du Crieu
- La foire bio de Brie
- La journée chez Hélène, Mathias et Gilles
- Questions diverses

1- Le futur local de l'appam'AMAP

Nous possédons désormais un contact privilégié avec M. Quèbre, adjoint au Développement Durable de la Ville de Pamiers. Il a permis à Odile de visiter un local potentiel pour notre AMAP. Il s'agit d'un pavillon qui se trouve sur un terrain ayant fait l'objet d'une acquisition foncière dans le cadre du projet de réaménagement du parking de la gare SNCF. Le programme de travaux ne commençant que dans deux ans au mieux, ce logement sera donc vacant jusqu'en 2012. Moyennant quelques travaux de remise en état que la mairie se propose d'engager « rapidement », la maison pourrait donc être mise à notre disposition gratuitement à partir de cet été. Cette nouvelle tombe à point nommé compte tenu que nous ne pourrions plus utiliser la salle de l'auberge de Rhodes à partir de septembre.

2- Ouverture d'un compte en banque

La générosité de M. Quèbre ne s'arrête pas là ; il porte manifestement un vif intérêt à notre association et propose également de nous subventionner notamment pour les frais engagés pour améliorer notre communication et préparer les animations de la foire bio de Brie. L'ouverture d'un compte bancaire destiné à encaisser ces aides financières et à faciliter la comptabilité lorsque nous avons achats à faire pour le compte de l'AMAP semble indispensable. Nous proposons de nous rapprocher du Crédit Coopératif prochainement.

3- Les légumes

Les paniers de légumes sont très copieux et très appréciés par les amapiens. Cependant Gilles a pris un sérieux coup au moral à cause des intempéries de la première quinzaine de mai. Lors des violents orages, le lessivage des sols cultivés de manière intensive en amont ont emporté les semis en plein champ. Les cultures sous serres ont été épargnées mais s'en est trop pour Gilles qui était déjà dans une démarche d'arrêt progressif de son activité dans les prochaines années. Il souhaite donc finir la saison et passer à autre chose pour 2011. Que sa décision soit ferme ou pas, nous devons chercher rapidement un successeur pour la saison prochaine. Un partenariat avec Stéphanie qui a été formée par Gilles n'est envisageable qu'en dernier recours puisque qu'elle va s'installer du côté de Cazères très prochainement. L'autre piste pourrait venir de Pailhès où Angel Allègre a démarré une activité de maraichage au printemps. Il a suivi une formation de reconversion au lycée agricole de Pamiers. Il aurait donc une saison d'expérience avant de nous distribuer les légumes en 2011.

4- Les fruits

Jean ne déplore pas de dégâts dans ses vergers même si la neige est tombée très tardivement sur des fruits déjà formés et que l'alarme de gel printanier s'est déclenchée pour la première fois au mois de mai et en pleine journée. La première distribution aura lieu le 3 juin, nous sommes pour le moment 17 à avoir pris un contrat fruits (11 paniers et 6 ½ paniers).

5- Autres produits

Odile est de plus en plus contactée par des producteurs locaux qui souhaitent proposer leur produits à l'AMAP. Nous avons eu les lapins cet hiver, récemment, un brasseur et un producteur de spiruline nous ont sollicités. Nous suggérons désormais d'éviter de nous disperser sur d'autres « produits complémentaires » pour ne pas nuire à notre engagement envers nos chers producteurs actuels. Concernant le cas particulier des confitures, il est une nouvelle fois question de la pérennisation ou non de la vente lors des distributions qui est normalement interdite. Maintenant que les confitures ont été goûtées et appréciées par les amapiens, la mise en place d'un contrat va être de nouveau étudiée par Claire et François Platel. Il serait d'ailleurs préférable d'être en règle vis à vis de la loi lorsque nous organiserons nos distributions dans un local public en ville.

6- Le projet photovoltaïque de la Tour de Crieu

L'entreprise JUWI a été retenue pour la création d'un parc photovoltaïque de 8ha. Le cahier des charges prévoit qu'1 ha soit gracieusement mis à la disposition d'un agriculteur pendant 25 ans. Cette entreprise a contacté Odile pour savoir si elle ne connaissait pas un porteur de projet agricole qui pourrait être intéressé par ces terres. Cependant si la taille du terrain est adaptée au maraichage, la terre est plus céréalière, ce lot n'est donc compatible avec aucune culture.

7- La foire bio de Brie samedi 30 mai

Le groupe « Foire Bio » et le groupe « communication » ont réalisé un travail remarquable sur nos outils de communication. Les affiches, les flyers, la banderole, les badges sont prêts. Il ne reste plus qu'aux amapiens à venir participer à la manifestation, l'ouverture du site est prévue à 9h00.

8- La journée chez Hélène, Mathias et Gilles dimanche 6 juin

La visite des fermes se fera le dimanche matin à partir de 9h30 à Gaillac Toulza. RDV à 9h00 place Milane pour organiser le co-voiturage. A 11h30, nous devons être chez Gilles pour visiter la ferme et déjeuner à 12h30. L'après midi devrait être réservée au désherbage des cultures.

9- Questions diverses

- La problème de la chaine du froid pour le transport des laitages est soulevé. Bert Jan doit faire l'acquisition d'une caisse isotherme. Le lait doit être livré à une température inférieure à 4°.
- Quelques contrats produits laitiers ont fait l'objet de modifications demandées par les amapiens. Cela doit rester exceptionnel et surtout les changements doivent être définitifs pour ne pas perturber la comptabilité et la gestion.
- Claire nous signale qu'à Vagabond'plants à Baulou, les associations de consom'acteurs de l'Ariège se présentaient comme AMAP. Nous n'étions pas invités ; qui peut s'appeler AMAP ? Il faudrait que nous creusions ces questions.